

Rapport d'activité

2021



DES IDÉES ET DES MÉTHODES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



<https://apsn-prev.org>



Association Prévention Spécialisée Nationale
Centre de ressources de la Prévention Spécialisée

112 Rue d'Arras 59000 LILLE

secretariat@apsn-prev.fr - 03.20.16.81.40

Soutenu par le Département du Nord

Nord
le Département est là →



EDITO

Certes, la crise sanitaire est restée en toile de fond durant toute l'année 2021, générant un climat d'incertitude et d'inquiétude pour l'ensemble de la société.

Une manière d'y faire face est de la percevoir comme un allié plutôt qu'un adversaire : l'incertitude peut alors constituer un véritable moteur.

Sur le plan de la vie associative, l'année 2021 a été marquée par l'engagement d'une réflexion sur le projet associatif impliquant l'ensemble des administrateurs de l'APSN.

Rappelons que ce travail a émergé suite au changement des statuts de L'APSN fin 2019 permettant « à toute structure publique ou privée au niveau national, gérant une activité de prévention spécialisée, d'adhérer à l'APSN ». Du fait de la crise sanitaire, ce travail n'a pu s'engager qu'en 2021. Cette action se propose d'ancrer l'identité de l'APSN et de redéfinir l'articulation entre la fonction politique de l'APSN (tête de réseau) et la fonction opérationnelle du Centre de Ressources intégrant un Organisme de Formation certifié.

Sur le plan des ressources humaines, le poste de conseiller technique s'est transformé en formateur-consultant afin de mieux répondre aux activités développées au sein du Centre de Ressources et de l'Organisme de Formation. L'équipe de formateurs-consultants s'est enrichie de nouveaux professionnels dont les profils sont diversifiés (psychologue, sociologue). En outre, afin de répondre à un besoin de longue date, l'APSN avec 4 associations de Prévention Spécialisée (AEP, AVANCE, AZIMUTS et HORIZON9), a recruté une chargée de communication sur un poste partagé.

Sur le plan des activités menées, l'année a été riche et intense :

La refonte avec les associations de Prévention Spécialisée de la nouvelle Base de Données Commune a nécessité un travail conséquent de co-construction, de coordination, d'accompagnement et d'appui technique sur la mise en œuvre.

De nouvelles formations ont vu le jour sur des thématiques permettant d'actualiser les réponses aux besoins de professionnalisation des professionnels, ce qui a eu pour effet une augmentation notable des demandes de formation.

Deux nouveaux groupes de travail ont été mis en place pour accompagner l'intégration des postes de médiateurs au sein des équipes éducatives, et créer un référentiel métier concernant les « psychologues de rue » ...

Une partie non négligeable de l'activité du Centre de Ressources a également été consacrée à répondre à des appels à projet notamment ciblés sur la question de « l'aller vers ».

L'enjeu était de positionner l'expertise de la Prévention Spécialisée sur un mode d'intervention qui lui est constitutif et que les politiques publiques ont ouvert à d'autres acteurs du champ social et médico-social. L'APSN a été retenue pour la qualité de ses réponses par deux types d'organismes : CNFPT (Centre National de la Fonction publique Territoriale) et OPCO santé (Organisme Paritaire Collecteur).

L'arrivée de la chargée de communication a eu entre autres pour effet concret d'actualiser la newsletter et de moderniser le site web de l'APSN.

Certes, l'année est achevée, mais le souvenir de Bruno DEVRESSE, membre du Conseil d'Administration de l'APSN et disparu en janvier 2021 continuera à nous inspirer.

Marie-Pierre CAUWET, Directrice de l'APSN

SOMMAIRE

Fédérer

p. 5 à 7

Expérimenter

p. 8 à 11

Accompagner

p. 12 à 19

Former

p. 20 à 25

Evaluer p. 26 à 30

p. 26 à 30

Produire p. 31 à 34

p. 31 à 34

Conclusion

Fédérer

L'APSN en tant que tête de réseau se donne pour objectifs de :

- **Promouvoir la Prévention Spécialisée et la positionner dans les politiques sociales relatives à l'enfance et l'adolescence,**
- **Assurer une fonction de plaidoyer** en prenant position sur des problèmes de fond concernant la jeunesse, la prévention spécialisée en étant force de proposition,
- **Partager des observations sociales,** informer voire alerter les politiques publiques sur les réalités des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée.

En Avril 2021, nous avons publié **notre plaidoyer "La Prévention Spécialisée : Pour une compétence obligatoire de l'Action Sociale"**.

Extraits :

- **Elaborer un texte réglementaire** définissant les orientations doctrinales fondamentales et précisant le cadre de référence de la prévention spécialisée (Cf. rapport 2017 présenté à l'Assemblée Nationale).
- Inscrire toute mesure complémentaire pour la Prévention Spécialisée financée par l'Etat dans le cadre d'une convention avec le Département ou la Métropole, afin de **garantir son inscription dans le champ de l'Action Sociale**.
- **Exiger une formation de qualité** pour les nouveaux professionnel.le.s et **une reconnaissance statutaire**.
- **Pérenniser les moyens** dédiés aux savoir-faire spécifiques de la Prévention Spécialisée pour faire face à un contexte sociétal où les problématiques sociales, psychologiques, économiques, culturelle, éducatives se dégradent.

Suite au plaidoyer, plusieurs articles sont parus dans la presse : exemple d'ASH



La Prévention Spécialisée :
Pour une compétence obligatoire de l'Action Sociale
 Positionnement de l'Association de Prévention Spécialisée Nationale
 (APSN- Avril 2021)

- **Fédérer les acteurs, mutualiser les pratiques, innover ensemble**



Depuis la création des postes ALSES, l'APSN est régulièrement sollicitée par les acteurs de Prévention Spécialisée au niveau national (Conseils Départementaux, Métropoles, structures de Prévention Spécialisée) pour échanger sur la plus-value de ce dispositif : l'APSN a accueilli le club de Prévention Spécialisée ACP de Champigny (Val de Marne) pendant 2 jours. S'inspirant du dispositif des ALSES, ACP a obtenu un accord pour son projet dans le cadre des financements CIPDR des « bataillons de la Prévention spécialisée ».



UDAPS



Afin de contribuer à la mise en réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée, l'APSN a engagé une démarche de coopération avec trois dynamiques locales : le Comité de la Prévention Spécialisée de Paris (8 clubs paris intramuros), l'Union Départementale des clubs du Val de Marne (9 clubs) et Idées 93 (7 clubs).

- ♦ **Proposer et/ou participer à des instances, séminaires, colloques sur la Prévention Spécialisée et les problématiques associées.**

CNAPE Notre collaboration avec la CNAPE

Le 23 Novembre, à l'occasion **du colloque annuel de la CNAPE sur la Prévention Spécialisée**, une table ronde a été organisée avec Damien ROSSINI du CAPEP, Kader TITI du GAP Bouées des Jeunes et Marie- Pierre CAUWET, directrice de l'APSN.



Plusieurs sujets ont pu être abordés tels que : l'expertise de la Prévention Spécialisée à aller vers qui lui a permis de savoir faire face à la situation de crise, les mises à disposition solidaires et volontaires d'éducateurs de Prévention Spécialisée sur des maisons d'enfants, ou encore la mise en place d'un des 3 internats temporaires pour les fugueurs.

Par ailleurs, dans le cadre du travail du groupe Prévention Spécialisée de la CNAPE, l'APSN s'est engagée avec la CNAPE sur un travail permettant de cartographier la Prévention Spécialisée à l'échelle nationale.

Dynamo International



A l'occasion du forum international des travailleurs de rue animé par Dynamo International à Bruxelles du 18 au 22 Octobre, nous avons eu l'opportunité de participer à des ateliers autour de la pratique professionnelle, et de contribuer à l'événement en tant que rapporteur de la commission des Amériques.

Perspective 2022 : Participation aux rencontres des délégués internationaux.

Contribuer à l'organisation de réponses collectives sur des appels à projet



Dans le cadre de l'appel à projet concerne les jeunes dits « invisibles » du plan d'investissement dans les compétences, 9 associations se sont rassemblées dans un consortium porté par le CAPEP.

L'APSN a coordonné la réponse à l'appel à projet et rédigé l'écriture de la proposition. Sur les 9 associations, 2 d'entre elles ont été retenues : le CAPEP et AVANCE.

→ En 2022, l'APSN accompagnera la démarche d'évaluation.

Expérimenter

Repérée comme tête de réseau opérationnelle, l'APSN est régulièrement sollicitée pour sa capacité à mobiliser les acteurs de terrain, les accompagner dans leurs expérimentations et à en évaluer l'impact. L'APSN peut également être sollicitée pour coordonner des projets innovants articulant les financeurs, les partenaires et les acteurs de terrain.

Arts, Cultures et Protection de l'Enfance

une expérimentation soutenue par...



Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France



et coordonnée par l'APSN

De « Arts, Cultures et Prévention » (2016-2019) à « Arts, Cultures, Protection de l'enfance » (ACPe)

Pour donner suite aux résultats probants d'une première expérimentation (Arts, Cultures et Prévention), l'ensemble des partenaires a souhaité renouveler cette démarche en l'élargissant à d'autres types d'établissements « Protection de l'enfance ».

Dans cette perspective, le projet ACPe associe au sein de 3 nouveaux binômes : une Unité Educative de Milieu Ouvert en Protection Judiciaire de la Jeunesse, une Maison d'Enfants à Caractère Social, une association de Prévention Spécialisée.

Les binômes de l'édition 2020-2023 :



BATEAU FEU
Scène nationale Dunkerque,
établissement pluridisciplinaire
labellisé par l'Etat.

Son projet artistique et culturel est centré sur trois axes majeurs : la musique lyrique, le théâtre d'objets et une programmation pluridisciplinaire et familiale. Chaque année, le théâtre programme une cinquantaine de spectacles pour environ 140 représentations par saison.

▪ Binôme « aide sociale à l'enfance » : MAUBEUGE



LE MANÈGE
Scène nationale Maubeuge,
établissement pluridisciplinaire
labellisé par l'Etat.

Lieu de programmation de spectacles, ce théâtre est aussi un espace de résidence artistique et de production de création contemporaine. Le Manège rassemble en moyenne de 50 000 spectateurs par saison (dont 10 000 jeunes de - 25 ans), autour d'une soixantaine de spectacles.

▪ Binôme « protection judiciaire de la jeunesse » : CAMBRAI ET SON AGGLOMÉRATION



LE LABO
Équipement transdisciplinaire de
la Communauté d'Agglomération
de Cambrai

Inauguré en 2019, son équipe développe au sein d'un ancien d'un collège jésuite du XVIIe, quatre politiques culturelles : la lecture publique, le patrimoine écrit, la culture scientifique et technique, l'interprétation de l'architecture et du patrimoine.



L'AAES
Service de Prévention
Spécialisée « Les Alysés » :

Ayant pour mission de prévenir les risques de marginalisation au sein des lieux de vie, le service accompagne individuellement et collectivement des jeunes entre 11 et 25 ans. Habilité par le Département du Nord, son intervention est territorialisée sur 3 communes : Dunkerque, St Pol sur Mer et Grande-Synthe.



**Maison d'Enfants à Caractère
Social (MECS) de Maubeuge**
Association AFEJI

Établissement accueillant en internat 15 jeunes dont les familles connaissent des difficultés. En lien avec ces familles, la MECS offre un cadre éducatif dans le parcours des jeunes accueillis. La MECS est financée et dépend du département du Nord au titre « de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ».



**L'Unité Educative de Milieu
Ouvert de Cambrai**
Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Service de prise en charge de mineurs sous mandat judiciaire. Suite à la décision d'un magistrat, les professionnel.le.s suivent les jeunes dans leur cadre de vie habituel, mettent en œuvre ces mesures pénales et assurent l'aide à la décision des magistrats.

Des temps de travail et de conception entre professionnels

Comme l'ensemble de la société, la crise sanitaire a particulièrement impacté la mise en place du projet dont les caractéristiques reposent sur une découverte progressive entre les parties prenantes. Les partenaires ont dû composer avec la fermeture aux publics des structures culturelles, mais ont réussi à construire ensemble des programmations d'actions suscitant l'adhésion des jeunes.

Avec la réouverture des lieux culturels, les 3 binômes entament leurs actions avec les jeunes, autour de la découverte de pratiques artistiques, des visites des structures culturelles ou la découverte de spectacles.

Tout au long de ce processus, l'APSN accompagne les professionnels dans leurs réalisations et le suivi budgétaire des binômes. Elle organise également des temps de travail avec l'ensemble des professionnels du projet : les journées départementales de regroupement.

2ème journée de regroupement départemental au Manège de Maubeuge (27 participants)

Les objectifs de la journée :



- Poursuivre l'interconnaissance et l'échange de pratique entre l'ensemble des acteurs
- Débriefier la phase d'interconnaissance et faciliter les réflexions sur les futures actions.
- Questionner les enjeux et les leviers d'une mobilisation des jeunes dans la durée.
- Partager une culture commune sur la question de l'évaluation / capitalisation du projet.

Quelques éléments de restitution de la journée départementale

Une image qui représenterait le mieux cette 1^{ère} année

	Des personnalités singulières, avec leurs spécificités Une même « famille » : socle de valeurs communes Un « cadre » donné, mais qui laisse de la liberté		Une année passée à semer les bases du partenariat Un travail qui doit encore éclore
	Eruption, profusion d'idées Au milieu de l'étendue de la « page blanche »		
	Une année très tumultueuse Mais la satisfaction d'avoir fait des actions avec des jeunes		Un projet qui permet de s'ouvrir et d'ouvrir des portes Plusieurs « clés », différentes façons d'y parvenir

QUELQUES « MOTS-CLÉS » PRÉCISÉS PAR LE GROUPE :

Découverte	Rencontres humaines
Complicité	Valeurs communes
Improvisation	Libre, mais avec une cadre

Les effets attendus/imaginables d'ACPe sur les jeunes participants

Dimension individuelle (effets sur les parcours personnels)

- Amélioration de « l'estime de soi » : reconnaissance de ses compétences, dépassement de soi
- Ouverture sur l'extérieur : mobilité, curiosité, capacités d'expression, esprit critique, etc.
- Réinvestissement sur le parcours de vie (capacité de se projeter, scolarité, dynamique d'apprentissage, etc.)
- Amélioration du rapport / de la confiance envers les adultes et les institutions
- Amélioration de « problématiques » : conduites à risque, conflits, absentéisme scolaire, maîtrise de soi, etc.
- (Ré)instaurer un rythme, raccrocher à une dynamique structurée de projet
- Ancrage territorial : appropriation des équipements et réappropriation de son propre environnement
- Découverte et fréquentation pérenne des espaces culturels (même après le projet)
- Appétence pour la culture : mobilisation de pairs, évolution des représentations
- Découverte de métiers : vocations professionnelles et/ou artistiques

Le travail avec les jeunes

La mobilisation des jeunes et leur adhésion sur la durée constituent l'enjeu du projet. Les professionnels s'appuient sur différentes propositions ajustées aux réalités des publics.

Pour 2021 :

- ♦ 10 actions de visites des lieux culturels
- ♦ 13 spectacles vus par les jeunes
- ♦ 4 actions d'initiation artistique ponctuelle
- ♦ 12 ateliers récurrents de pratique artistique



Les actions en cours permettent de créer des dynamiques collectives entre les jeunes participants et de développer l'ambition d'ouverture culturelle et d'autonomisation des pratiques liées à la culture.

BINÔME DUNKERQUE

Le Bateau Feu & AAE Les Alizées

26 jeunes (11 à 16 ans)

Connus ou accompagnés par les éducateurs

Ils sont issus des 3 territoires d'intervention des équipes

BINÔME CAMBRAI

Le Labo & UEMO de Cambrai

8 jeunes ont participé à des actions (14 à 16 ans)

Sur 15 jeunes "pré-positionnés" par l'équipe UEMO, selon leurs profils, leurs caractéristiques et leur type de mesure

BINÔME MAUBEUGE

Le Manège & MECS de l'AFEJI

22 jeunes ont participé à des actions (13 à 17 ans)

16 jeunes pris en charge par l'établissement

La MECS a connu un turn-over de 6 jeunes (entrées et sorties)

Accompagner



L'APSN se donne pour objectifs de :

- **Organiser les conditions de débats, d'échanges et de productions,**
- **Apporter des contenus méthodologiques et théoriques,**
- Témoigner des expériences d'autres institutions, services, équipes,
- **Assurer un rôle de tiers** pour interroger et enrichir le regard des professionnels,
- **Soutenir les structures dans la rédaction des écrits.**

→ Nos accompagnements peuvent recouvrir des déclinaisons très diverses :

- Accompagnements de groupes de travail (réflexion-production) sur des thématiques en lien avec les pratiques de la Prévention Spécialisée,
- Accompagnement sur des fonctions spécifiques intégrées aux équipes éducatives de Prévention Spécialisée (Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire, Psychologues de rue, Médiateurs),
- Accompagnement sur l'élaboration de diagnostics de territoire et des projets des associations Accompagnement de dynamiques institutionnelles internes (Groupes d'Analyse des Pratiques, supervision, séminaire d'équipe etc...).

Les Groupes Socio Educatifs (GSE)

Dans le Département du Nord, les GSE ont été créés afin d'aborder des situations complexes nécessitant une coordination des intervenants sociaux, médico-sociaux, éducatifs et sanitaires. Les GSE sont encadrés par une charte éthique, déontologique. Un référentiel a été également créé permettant de donner des repères.

De 2017 à 2021, le nombre de GSE est passé de 22 à 54, ce qui met en exergue des organisations et des pratiques plus ou moins anciennes.

Les GSE portent sur deux axes qui supposent des objectifs et des méthodologies d'animation différentes :

- L'étude de situations complexes,
- L'observation sociale du territoire

Le Département a souhaité que des ateliers de réflexion, d'échanges de pratiques et d'harmonisation soient créés. C'est dans ce cadre que le Centre de Ressources de l'APSN a été sollicité afin de :

- Soutenir la dynamique d'accompagnement impulsée par les référents GSE,
- Différencier les objectifs propres au GSE des objectifs relatifs à l'observation sociale des territoires,
- Travailler sur les deux enjeux principaux des GSE : le partage d'informations et les enjeux de la confiance interprofessionnelle/l'analyse de situations et la méthodologie clinique,
- Outiller les référents dans leur fonction d'étayage auprès des animateurs de chaque GSE.

Accompagner les projets des structures

Projet associatif, projet d'établissement, projet de territoire et/ou de service, projet d'actions collectives, projet innovant,

...

Le projet est un outil indispensable à la Prévention Spécialisée.

L'accompagnement de l'APSN vise à articuler l'ensemble des dimensions des projets : le cadre légal, le cadre éthique et les orientations associatives, les éléments du contexte et de l'environnement ainsi que le cadre méthodologique.



Elaboration du projet associatif de l'AAPI



Le projet associatif permet aux administrateurs de communiquer sur l'identité associative, de définir ses orientations et son positionnement éthique, de donner un sens : il s'agit de la dimension politique et stratégique.

Elaboration du projet de territoire

S'il est d'usage de parler couramment de « projet de service », pour la Prévention Spécialisée, certains services utilisent plutôt le terme « projet de territoire », qui permet d'intégrer les données de l'environnement ainsi que le maillage partenarial local.

En 2021, suite à l'évaluation interne réalisée par l'APSN, l'AEP nous a sollicité pour l'élaboration de son projet de territoire 2021-2026.



De la même manière, suite aux évaluations internes réalisées avec les associations **HORIZON9** et **AAPI**, un accompagnement sur les projets de territoires de ces deux associations est mené entre 2021-2022

Accompagner les dynamiques institutionnelles internes

- Le Groupe d'analyse des pratiques en Prévention spécialisée
- Le Groupe d'analyse des pratiques des intervenants socio-éducatifs sur les radicalités sociales (groupe interinstitutionnel)
- Le Groupe d'analyse des pratiques des cadres sur les radicalités sociales (groupe interinstitutionnel)



Accompagner la création de la nouvelle interface Base de Données Commune

La Base de Données Commune a été créée en 2011 par les associations de Prévention Spécialisée du Nord avec le soutien du Conseil départemental du Nord. Fin 2019, un point d'étape "atouts et limites de la Base de Données Commune" est réalisé avec les associations de Prévention Spécialisée :

→ **Les atouts** : Les données disponibles permettent d'établir des profils de publics. La base de données constitue l'une des sources d'informations possibles pour évaluer l'activité de la Prévention Spécialisée à l'échelle d'une association, du Département.

→ **Les limites** : La grille sur les actions collectives n'est pas suffisamment opérationnelle / L'absence de grille sur le travail de rue / La Base de Données Commune ne permet pas de rendre compte des évolutions des situations des jeunes durant les accompagnements...).

De mars 2020 à décembre 2021, un travail de refonte de l'interface permettant d'intégrer une dimension dynamique sur les parcours des jeunes, d'affiner la question des actions collectives, et de créer une grille sur le travail de rue.



L'ensemble des étapes du travail sur la création de la nouvelle interface ont été sous-tendues par un principe fondamental : La participation, l'implication de l'ensemble des associations de Prévention Spécialisée au processus d'élaboration et de décision (constitution d'un groupe de pilotage)



- Accompagnement du groupe de pilotage
- Interface avec le prestataire



- Présentation aux structures de Prévention Spécialisée
- Accompagnement sur l'appropriation par les équipes de la nouvelle interface

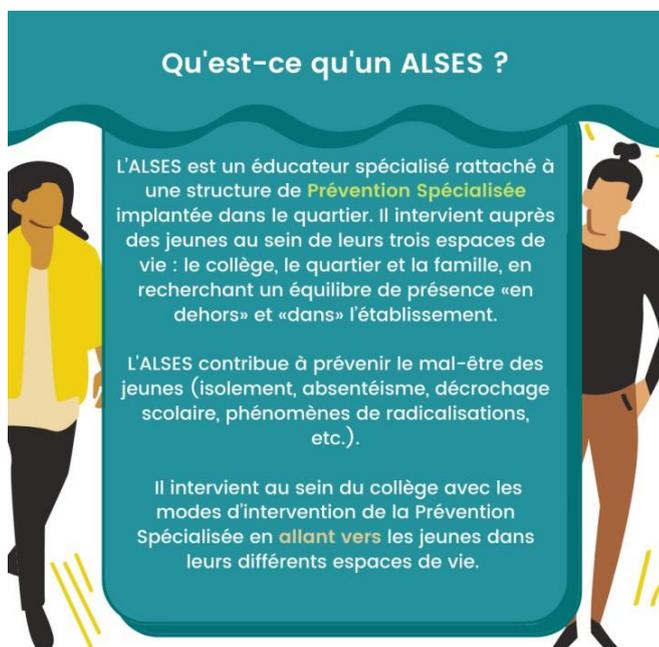


Mise à disposition d'une fonction administratrice de la Base de Données Commune permettant quotidiennement de répondre :

- aux questions techniques : sur le renseignement des grilles
- aux questions concernant les extractions des données et leurs croisements

En 2021, environ **80 jours** ont été consacrés à l'accompagnement sur la mise en œuvre de la nouvelle Base de Données Commune

Les fonctions spécifiques au sein des équipes de Prévention Spécialisée : les ALSES



Nord

Le Département est là →

Dans sa compétence d'action sociale, le Département a marqué son soutien à cette innovation en développant ces postes. Avec la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : le nombre total des ALSES est désormais de 73 pour 74 collèges.



En lien étroit avec l'assistant de service social (ASS) du collège, l'équipe pédagogique du collège et l'équipe éducative de Prévention Spécialisée, L'ALSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.).

Dans le cadre des missions du Centre de Ressources de Prévention Spécialisée, confiées par le Département du Nord, l'APSN accompagne le réseau des « Acteurs de liaison sociale dans l'environnement scolaire », afin de les étayer dans leurs missions et de valoriser ce dispositif.

La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler quatre niveaux :

- L'échelle institutionnelle : Education Nationale, le Conseil Départemental du Nord et le réseau de Prévention spécialisée du Nord,
- La déclinaison territoriale : DTPAS, collèges, les associations de Prévention Spécialisée,
- Les cadres intermédiaires et les coordinateurs des ALSES au sein des structures de Prévention Spécialisée,
- Les professionnels ALSES.

A l'échelle du Département du Nord, un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs (Service Pôle et Autonomie des Jeunes du Département du Nord, des ALSES, l'APSN) a permis de croiser les regards et d'articuler l'accompagnement de ce dispositif à différentes échelles.

L'APSN a proposé plusieurs modalités d'accompagnement des ALSES :

La formation des nouveaux arrivants

La fonction d'ALSES représente un défi pour les professionnels dans la mesure où il présuppose une fine connaissance de la Prévention Spécialisée et de l'institution scolaire.

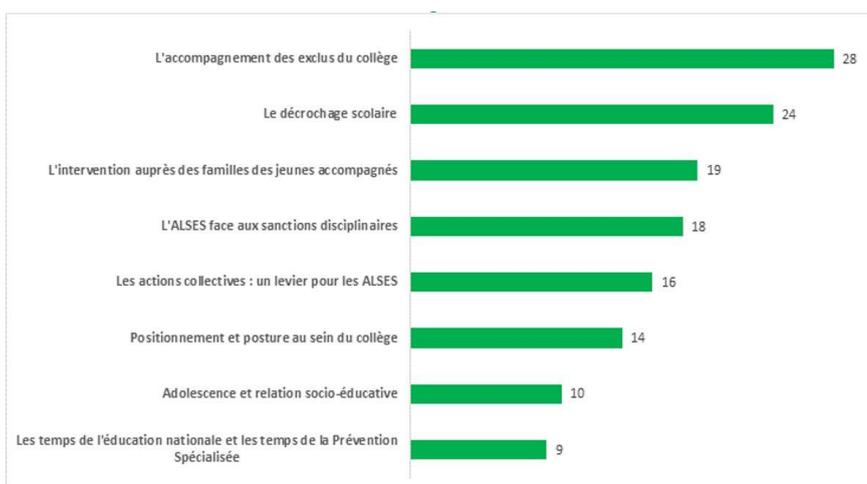
En effet, il est le seul professionnel de la Prévention Spécialisée à intervenir au sein du collège en collaboration avec les multiples acteurs de l'Éducation Nationale.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable de les accompagner, plus particulièrement lors de leur prise de fonction. Ce temps d'étayage permet à ces professionnels de faire connaissance avec d'autres ALSES, confronter leurs regards sur cette fonction, nourrir leur réflexion sur les pratiques et acquérir des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques (analyse de situation).



Les formations thématiques

Suite aux données recueillies lors des temps d'échanges avec les ALSES, plusieurs thématiques de travail ont été proposées à l'ensemble des ALSES via un questionnaire afin de sonder leur choix.



Les résultats témoignent de l'intérêt des ALSES, mais aussi de leur confrontation à la question de l'exclusion et de la sanction des jeunes au sein des collèges. Le décrochage scolaire est une thématique centrale sur laquelle les professionnels souhaitent être accompagnés. En parallèle, l'intervention auprès des familles dans le cadre de la fonction d'ALSES suscite des questionnements et fait apparaître des besoins sur cette thématique.

Les quatre premières thématiques retenues prioritairement par les ALSES ont fait l'objet de plusieurs sessions identiques afin de permettre la participation de tous les professionnels durant l'année 2021/2022. Au regard des évaluations réalisées par les participants, les points forts de ces temps de formation portent essentiellement sur :

L'analyse de situations, L'échange, le partage de pratiques et la rencontre entre plusieurs professionnels

A l'échelle de l'APSN, la coordination implique de nombreuses collaborations avec les associations du réseau, et plus spécifiquement avec les Chefs de Service Educatifs et les coordinateurs au sein des structures :

- Pour recueillir les contextes et les réalités locales,
- Pour permettre l'inscription des ALSES sur les temps de travail thématiques,
- Pour capitaliser les observations des Chefs de Service Educatif et des coordinateurs liées à la mise œuvre de ce dispositif à leur échelle.

Les fonctions spécifiques au sein des équipes de Prévention Spécialisée : les médiateurs

Pour soutenir le travail mené par les équipes éducatives en Prévention Spécialisée, d'autres professionnels, notamment les médiateurs (scolaire, santé, social, ressource, écoles-familles,) peuvent également prendre part aux missions de la Prévention Spécialisée. **Ils représentent un renfort, mais ne se substituent pas aux postes éducatifs, qui nécessitent des compétences spécifiques dans le champ du médico-social.**

Actuellement, l'APSN accompagne un groupe de 42 médiateurs (subventionnés par l'Etat) intégrés à des équipes de Prévention Spécialisée. Reposant sur les principes d'« aller vers », ces postes s'articulent avec les modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée. **Ils permettent de repérer et d'orienter les situations nécessitant un accompagnement socio-éducatif vers les équipes de Prévention Spécialisée.**

L'intervention du médiateur en Prévention Spécialisée doit être soutenue par un dispositif de formation et d'accompagnement professionnel conformément au cadre d'intervention des conventions Adulte-Relais (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Afin de garantir l'intégration des médiateurs dans les équipes de Prévention Spécialisée, l'appréhension de leurs missions au regard des nombreuses dynamiques interinstitutionnelles et des réalités de territoires, le Centre de Ressources de l'APSN propose aux services de Prévention Spécialisée un dispositif permettant de répondre à ces besoins de formations.



Module 1

Histoire, publics, pratiques et enjeux de la prévention Spécialisée

Module 2

L'enfant, l'adolescent et sa famille : accroche et enjeux relationnels pour les professionnels

Module 3

Repérer, comprendre et accompagner le "malaise" scolaire

Module 4

Identité et posture professionnelle du médiateur en Prévention Spécialisée

"Le point fort de cette formation était de pouvoir échanger avec des professionnels de terrain. Les modules étaient diversifiés et les formateurs professionnels et compétents"

- Evaluation d'un apprenant

Les fonctions spécifiques au sein des équipes de Prévention Spécialisée : les psychologues de rue

Rencontrant un certain nombre de jeunes, sujets à des troubles d'ordre psychologique et vivant un mal être social, les structures de Prévention Spécialisée ont pensé le travail d'articulation entre le sanitaire et le social. Plusieurs expérimentations d'intégration de psychologues de rue au sein des équipes sont réalisées. Les psychologues de rue mènent une action de proximité reposant sur les principes de la Prévention Spécialisée.

Pourquoi un psychologue de rue ?

Pour aller vers les jeunes et les familles en situation de vulnérabilité et en marge des structures de soin, pour faire l'interface entre le sanitaire et le social et pour contribuer à la promotion de la santé mentale. Si communément, le psychologue intervient à la suite d'une « demande » d'aide ou de soin, en Prévention Spécialisée sa pratique se réajuste aux publics en faisant précéder l'offre de la demande initiale.



La crise sanitaire a révélé et renforcé certaines fragilités psychiques, notamment chez les adolescents, mais elle a aussi permis de resituer l'importance du bien-être psychique. En effet, l'apparition et la recrudescence de troubles psychiques dans l'ensemble de la population incitent d'avantage à la prise en compte de la santé mentale dans la mise en œuvre de politiques sanitaires et sociales.

Il s'agit plus particulièrement de :

- **Permettre le repérage précoce de la souffrance psychique** auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale et psychologique,
- **Dédramatiser les fonctions du psychologue** en le rendant plus accessible (disponibilité et adaptabilité) renforcer les compétences psychosociales dès l'enfance et l'adolescence et favoriser l'étayage de la parentalité,
- **Répondre aux demandes** de soutien, de conseil et d'information, des jeunes et de leur entourage mais aussi des professionnels,
- **Favoriser le travail en réseau** afin d'améliorer la qualité des prises en charge et de travailler dans la globalité.

Comment s'effectue le repérage ?

Par le travail de rue et la présence sociale, l'accueil, l'écoute, l'information, l'accompagnement et le soutien psychologique des jeunes et leur famille, l'évaluation, l'orientation et/ou l'accompagnement vers les dispositifs de soins adaptés, au travail en réseau avec les différents partenaires et le travail en équipe avec les éducateurs de Prévention Spécialisée.

Au regard de ces éléments, s'interroger sur la place, le rôle et la fonction du psychologue en Prévention Spécialisée devient primordial. L'APSN a démarré l'animation d'un groupe de travail avec les psychologues de rue du réseau afin de :

- Produire collectivement une analyse sur la plus-value de leur action spécifique dans le cadre de la Prévention Spécialisée.
- Engager un travail sur un référentiel de cette fonction spécifique au sein de la Prévention Spécialisée.

Former

Nos formations sont principalement destinées aux acteurs du champ de la Prévention Spécialisée qui se situe à la croisée des différentes politiques publiques et sociales.

Cette position d'interface l'amène à travailler avec des acteurs très diversifiés (aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, centres sociaux, collectivités publiques, établissements scolaires, établissements de santé, structures culturelles, acteurs de la formation et de l'insertion par l'emploi, etc.). A ce titre, l'APSN développe des espaces permettant de se co-former dans le cadre d'un maillage partenarial sur un territoire donné (formations inter-institutionnelles).

Notre ambition est de contribuer à développer à travers nos accompagnements formatifs le pouvoir d'agir des professionnels et des publics. Nos formations peuvent se réaliser :

- En Intra au sein même d'un service de Prévention Spécialisée
- En interservices en mutualisant avec différentes structures de Prévention Spécialisée
- En inter-institutionnel afin de permettre aux acteurs de se co-former au sein même de la protection de l'enfance et/ou dans le cadre d'un maillage partenarial (soit sur des thématiques, soit sur des démarches de diagnostic, projet, évaluation...)
- En intra pour des structures s'appuyant sur des modalités d'intervention connexes à celles de la Prévention Spécialisée (exemple : maraudes pour les CAARUD etc...)

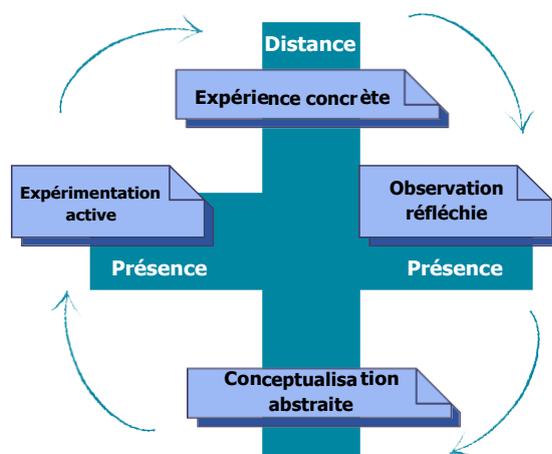


Découvrir notre offre de formations

Notre approche pédagogique

Notre approche pédagogique est sous-tendue par une dimension interdisciplinaire, non pas dans une pensée universitaire descendante car les réalités rencontrées par les professionnels sont elles-mêmes interdisciplinaires.

Une action d'accompagnement-formation ne peut qu'être en lien permanent avec les vécus et les expériences : on ne peut dissocier théories et savoirs-pratiques en situation professionnelle. Nos formations sont sous-tendues par des méthodes issues de la pédagogie active.



En 2021, l'APSN a obtenu la certification Qualiopi

La certification qualité vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

En 2021, 861 professionnels ont participé à nos modules de formation.



Les formations réalisées en Prévention Spécialisée



Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, publics, pratiques et enjeux actuels

Cette formation a pour ambition de faciliter la compréhension de cette forme spécifique d'intervention sociale, autant que de faciliter l'intégration de nouveaux travailleurs sociaux dans des équipes éducatives.



Evaluation par les participants : 9,4/10

4 sessions de formation

10 structures de Prévention Spécialisée
53 professionnels

- **2 sessions en inter-structures avec 8 associations de Prévention Spécialisée** afin de favoriser les échanges entre différentes équipes.
- **2 sessions en intra** : le nombre de nouveaux professionnels étant important pour certaines structures, il s'agissait plutôt de contribuer à une culture commune au sein même de la structure.



Evaluation par les participants : 9,2/10

"Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans votre travail ?" : 10/10

4 sessions de formation en intra

1 session en interservices

6 structures de Prévention Spécialisée
51 professionnels



Aller vers, travail de rue en Prévention Spécialisée : Postures, méthodes et outils

La présence sociale est le moteur d'une relation où l'offre éducative précède la demande. Cette présence sur les territoires d'intervention se décline selon différents modes opératoires parmi lesquels le travail de rue occupe une place centrale. Cette formation vise à approfondir ce mode d'intervention particulier à l'aune d'apports théoriques et de l'expérience des professionnels.



Le malaise scolaire

L'école représente à la fois un vecteur incontournable de socialisation pour l'enfant et le lieu de reproduction des inégalités sociales. De plus, au moment de l'adolescence

« le projet » du jeune est parfois réduit aux seuls enjeux scolaires. Dans ce contexte, l'environnement scolaire est aussi le lieu où s'exprime la souffrance des enfants, des adolescents et de leur famille : absentéisme, violence, échec et décrochage scolaire, etc... Ces manifestations sont le signe d'un mal-être plus profond chez le jeune et sa famille. Dans cette perspective, cette formation vise à réinterroger le malaise scolaire à l'aune des pratiques professionnelles, des systèmes de coopération et des partenariats possibles.



Evaluation par les participants : 9,1/10

"Le formateur a-t-il adapté la formation aux stagiaires ?" : 9,2/10

4 sessions de formation
4 sessions en inter-structures de Prévention Spécialisée afin de favoriser une culture commune entre professionnels (ALSES, médiateurs, équipes)

8 structures de Prévention Spécialisée
10 professionnels



L'enfant, l'adolescent et la famille

Les objectifs de cette formation sont d'ajuster son intervention à la spécificité de chaque public rencontré en Prévention Spécialisée, comprendre la spécificité des besoins de l'enfant et de l'adolescent, repérer les enjeux relatifs à l'accompagnement et au soutien des familles, (re)situer son action dans un contexte socio-politique spécifique.



1 session de formation en inter structures

**6 structures de Prévention Spécialisée
10 professionnels**

Evaluation par les participants : 9,8/10

*"Petit groupe qui permet l'interactivité, la formatrice a laissé la place aux échanges d'expériences : très bonne adaptation aux besoins des participants"
- Evaluation d'une apprenante*



L'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés

La pratique en Prévention Spécialisée amène les professionnels à «Aller Vers» les jeunes pour amorcer un accompagnement.

A ce titre, l'approche globale promue par la Prévention Spécialisée cherche à inclure la dimension familiale dans les accompagnements socio-éducatifs des adolescents, ce qui pose un certain nombre d'enjeux : tant au niveau de la posture que dans l'approche partenariale et territoriale. Si l'importance de l'implication des familles dans le parcours et l'accompagnement des jeunes accompagnés est indéniable, comment articuler et co-construire son intervention auprès des familles ? Quel rôle peut jouer la Prévention Spécialisée au regard de ses missions et de celles des partenaires ancrés sur les territoires d'intervention ?

2 sessions de formation en inter structures

7 structures

15 professionnels

Evaluation par les participants : 8,9/10

"De manière générale, les contenus de cette formation sont-ils clairs et précis ?" : 9,3/10



Les pratiques professionnelles dans l'espace numérique : b la rue numérique

Les évolutions du numérique sont devenues des éléments incontournables des sociétés modernes contemporaines. On assiste, notamment chez les jeunes à un accroissement des communications sur les réseaux sociaux, via diverses applications numériques : Le numérique rapproche comme il éloigne ; il inclut comme il exclut. La transformation numérique au sein du secteur social bouscule l'approche relationnelle du travail et questionne l'organisation, la posture (éthique, juridique,) les pratiques professionnelles. Les professionnels doivent dès lors avoir la capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique comme un outil d'intervention et/ou d'accompagnement socio-éducatif.



1 session de formation en intra

**1 structure de Prévention Spécialisée
9 professionnels**

Evaluation par les participants : 9,4/10

*"Un grand merci de venir faire bouger les lignes et de nous montrer le champ des possibles !"
- Evaluation d'un apprenant*



La violence en Prévention Spécialisée

Les professionnels de la Prévention spécialisée sont confrontés à la question de la violence dans différents espaces (la rue, le domicile familial, l'espace scolaire, etc.) et dans des formes multiples (agressivité des jeunes envers les adultes, violences intra-familiales, rivalités entre jeunes, etc.). Les actes de violences semblent toujours dénués de sens et produisent des effets de sidération. Comment comprendre la violence et ses modalités d'expression ? Les phénomènes de violence sont complexes et leur compréhension convoquent différentes approches.



1 session de formation en
intra

1 structure de Prévention Spécialisée
12 professionnels

Evaluation par les participants : 8,8/10

" Apports de différents courants
définissant la violence-Dynamique de
groupe et dynamisme des intervenants
- Ouverture de l'espace de parole"
- Evaluation d'un apprenant



1 session de formation en intra
1 structure de Prévention Spécialisée
13 professionnels

Evaluation par les participants : 8,1/10

"Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans
votre travail ?" : 8,7/10



Les pratiques d'écrits professionnels en Prévention Spécialisée

Les écrits professionnels sont une pratique incontournable et un savoir-faire indispensable à l'intervention en Prévention Spécialisée. A partir de l'analyse du contexte institutionnel et du système des écrits professionnels, il s'agit de permettre aux participants de s'interroger sur le sens des écrits professionnels et de co-construire des méthodes ou des outils (trames, argumentaires, etc.) facilitant le travail d'écriture de chacun.



Identité et posture en Prévention Spécialisée

L'identité professionnelle est le socle sur lequel s'appuie chaque professionnel pour construire sa posture dans l'exercice de ses missions. Les professionnels impliqués dans une relation d'accompagnement, mais aussi l'ensemble des fonctions qui en garantissent le cadre et le sens, sont confrontés à cette articulation entre identité et posture professionnelle. Ces deux dimensions peuvent se nourrir les unes les autres, à la condition de pouvoir identifier les enjeux de sa pratique et les contours de son intervention.



1 session de formation en
inter structures

6 structures de Prévention Spécialisée
9 professionnels

Evaluation par les participants : 9,6/10

"Formation très enrichissante et constructive"
- Evaluation d'un apprenant

1 session de formation en intra "Actualisation des pratiques en Prévention Spécialisée" - 16 professionnels



Cet accompagnement formatif a eu pour objectif de faire un point d'étape sur les pratiques professionnelles relatives aux modes d'intervention de la Prévention Spécialisée : Le travail de rue, la présence sociale et l'accueil au local, les accompagnements individuels, les actions collectives et les dynamiques locales.

DIAGNOSTIC TERRITOIRE



Diagnostic de territoire partagé

alsea

Dans un contexte de territorialisation de l'action sociale, les professionnels sont invités à étayer leurs projets à travers un diagnostic permettant d'appréhender leur territoire d'intervention. Au-delà d'un simple « état des lieux », cette démarche est l'occasion de créer un véritable espace d'échanges et de dialogue entre toutes les parties prenantes (publics, partenaires, collectivités, etc.), permettant d'actualiser des réponses ajustées aux besoins. Cette formation s'appuie sur nos expériences d'accompagnements et sur la plateforme en ligne.

1 session de formation en intra
1 structure de Prévention Spécialisée
18 professionnels

Evaluation par les participants : 8,2/10

"Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans votre travail ?" : 10/10

Découvrir la plateforme en ligne
"Diagnostic de Territoire"



Les formations réalisées en inter-institutionnel

Evaluation par les participants : 9,5/10

Tous les participants recommanderaient cette formation !



Valenciennes
Métropole



1 session "Faire réseau sur les pratiques professionnelles dans les situations liées aux radicalités sociales" - Valenciennes Métropole (12 participants)

1 session "Les radicalités sociales : comprendre et prévenir" - Ville de Fourmies (10 participants)

Les formations / Centre de formation travail social

IRTS
Institut Régional
du Travail Social
Hauts-de-France

Chaque année, l'APSN intervient auprès des travailleurs sociaux en formation afin de leur permettre d'appréhender :

- Le cadre global de la Prévention Spécialisée et des modalités d'intervention
- La méthodologie sur le diagnostic de territoire

Les formations / Autres champs de la Protection de l'Enfance

le Havre



"Accompagner la mise en œuvre d'une procédure harmonisée de prévention de la protection de l'enfance au sein du Département "Développement social et Familles" (250 participants)

TEMPS
de Vie

"Les situations de violence des enfants placés, comprendre, questionner, prévenir" (35 participants)

Les formations / Transfert de la méthodologie d'intervention sur le "Aller vers" pour les CAARUD

SATO
Picardie

CAARUD SATO - Picardie (9 participants)

Evaluation par les participants : 9,5/10

"Les supports de formation étaient-ils clairs et utiles ?" : 9,7/10

FONDATION DE NICE
FONDATION DE NICE
FONDATION DE NICE

CAARUD Impact - Nice (11 participants)

Evaluation par les participants : 9,5/10

"Ces nouvelles compétences vont-elles être applicables dans votre travail ?" : 9,4/10

K-FET

CAARUD La K-FET - Saint-Quentin (11 participants)

Evaluation par les participants : 9,5/10

"Le programme était-il clair et précis ?" : 10/10

La formation de formateurs

enppj

12 participants

Evaluation par les participants : 8,5/10

"Le formateur était-il clair et dynamique ?" : 10/10

Evaluer



La Base de Données Commune

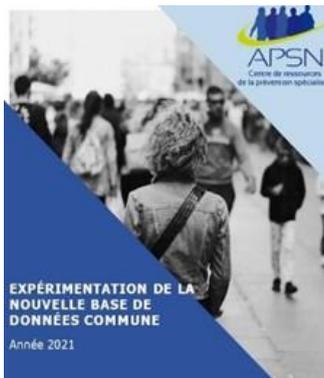
Par les analyses que la Base de Données Commune permet de produire en termes d'activité, d'observation sociale, d'évaluation, d'impact des pratiques mises en œuvre. Elle est une ressource pour poser les termes d'un débat sur les orientations de la Prévention Spécialisée, et ses complémentarités avec les autres secteurs de l'action sociale. Les évolutions des politiques sociales, l'actualité de la Prévention Spécialisée, nécessitent de mettre régulièrement à jour les indicateurs.

Cet outil permet de générer automatiquement des graphiques en fonction des données, pour :

- Des rapports et des analyses à l'échelle d'un département et/ou d'une métropole,
- Des supports permettant la production d'études,
- Les rapports d'activité des services de Prévention Spécialisée,
- Des focus sur des projets spécifiques,
- La communication en interne et en externe sur les activités,
- Des bilans intermédiaires, pour l'analyse clinique des situations des publics,

La Nouvelle interface de la Base de Données Commune permet une lisibilité plus fine de l'activité de la Prévention Spécialisée. Ainsi que nous l'avons indiqué dans la partie « Accompagnement sur la création de la nouvelle interface de Base de Données Commune » (Cf. p. 15), le travail mené a eu pour objectifs de :

- Créer de nouvelles grilles sur les différentes modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée : le travail de rue / les accompagnements individualisés / les actions collectives ponctuelles support d'une accroche éducative / les actions collectives intégrées à un projet ou un dispositif.
- Définir des champs d'exploitation et leurs items pour chacune de ces nouvelles grilles.



Techniquement, la nouvelle interface a commencé à être opérationnelle durant le second semestre 2022. L'appropriation par l'ensemble des professionnels du réseau nécessite du temps.

Aussi les données recueillies durant cette période de quelques mois ne sont pas suffisantes pour donner une photographie précise mais permettent néanmoins de donner une représentation de ce que cette nouvelle interface permettra de produire en termes de l'activité de la Prévention spécialisée.

Un rapport d'expérimentation de la nouvelle Base de Données Commune a donc été produit sur cette période de phase test, consultable ci-dessous :

Synthèse de l'expérimentation de la nouvelle Base de Données Commune



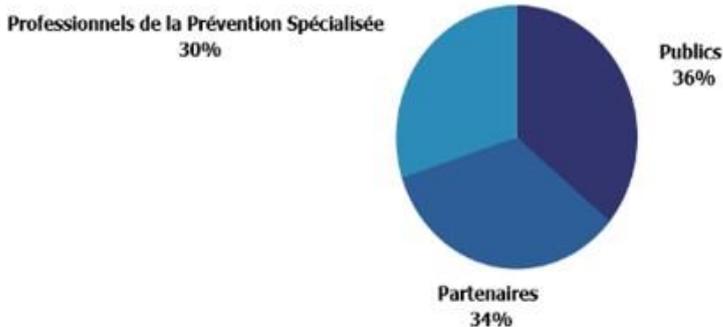
Six grilles sont à renseigner par les professionnels :

- **La grille « usager »** décomposée en **7 champs**
- **La grille « situation » décomposée** en **11 champs** ; dès lors que la situation du jeune change sur l'un des domaines, une nouvelle grille doit être générée
- **La grille d'intervention sur l'accompagnement individuel** (remplie pour chaque temps d'accompagnement individuel concernant un jeune) décomposée en **4 champs**
- **La grille action collective ponctuelle** décomposée en **9 champs**
- **La grille action collective intégrée à un projet ou un dispositif**, décomposée en **9 champs**
- **La grille sur le travail de rue** décomposée en **6 champs**

Les accompagnements socio-éducatifs : « la fiche usager »

(données sur 1 exemple d'item)

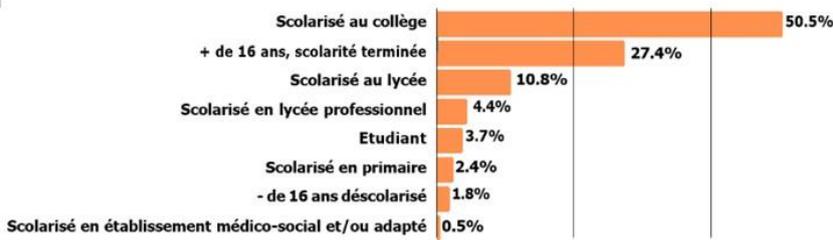
L'origine de la demande



- Une répartition équilibrée entre les 3 domaines : publics, partenaires, travail mené par la Prévention Spécialisée.
- La catégorie « Publics » (36%) regroupe la démarche réalisée par le jeune lui-même, les sollicitations par les familles et les amis, soit 1 point de plus par rapport à 2020 (35 %).
- La catégorie « partenaires » représentait en 2020 (37 %), elle est de 34 % en 2021.
- Enfin, concernant les orientations liées aux activités réalisées par les associations de Prévention Spécialisée, en 2020 la proportion était de 28 %, en 2021 elle est de 30%.

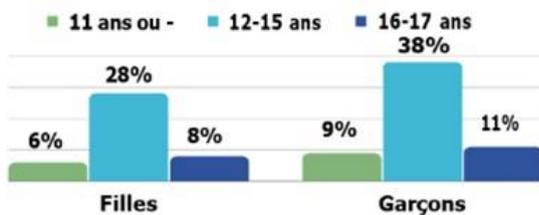
Les accompagnements socio-éducatifs : « la fiche situation »

(données sur 3 exemples d'items)

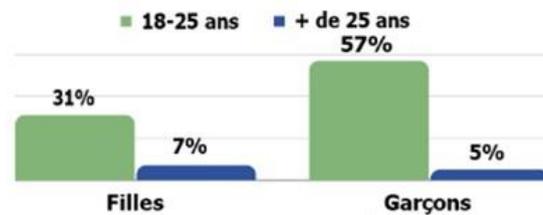


- La moitié des jeunes accompagnés sont scolarisés au collège.
- La proportion de jeunes de moins de 16 ans déscolarisés a augmenté d'un point par rapport à 2020 (0.8 % en 2020).

Genre et âge des jeunes mineurs accompagnés

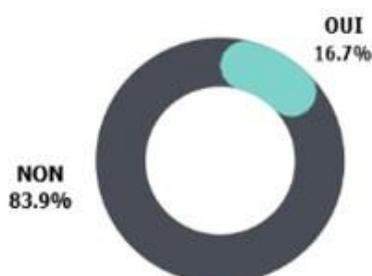


Genre et âge des majeurs accompagnés



- Concernant les mineurs, 42 % sont des filles. La part des filles continue d'augmenter (34 % en 2020 contre 42 % en 2021). Ici, le rajeunissement du public interfère dans cette répartition.
- Concernant les majeurs : en 2021, de la même manière que pour les mineurs, nous observons une légère augmentation de la proportion des filles (36% en 2020 contre 38 % en 2021).

Prise en charge Protection de l'Enfance et/ou médico-sociale

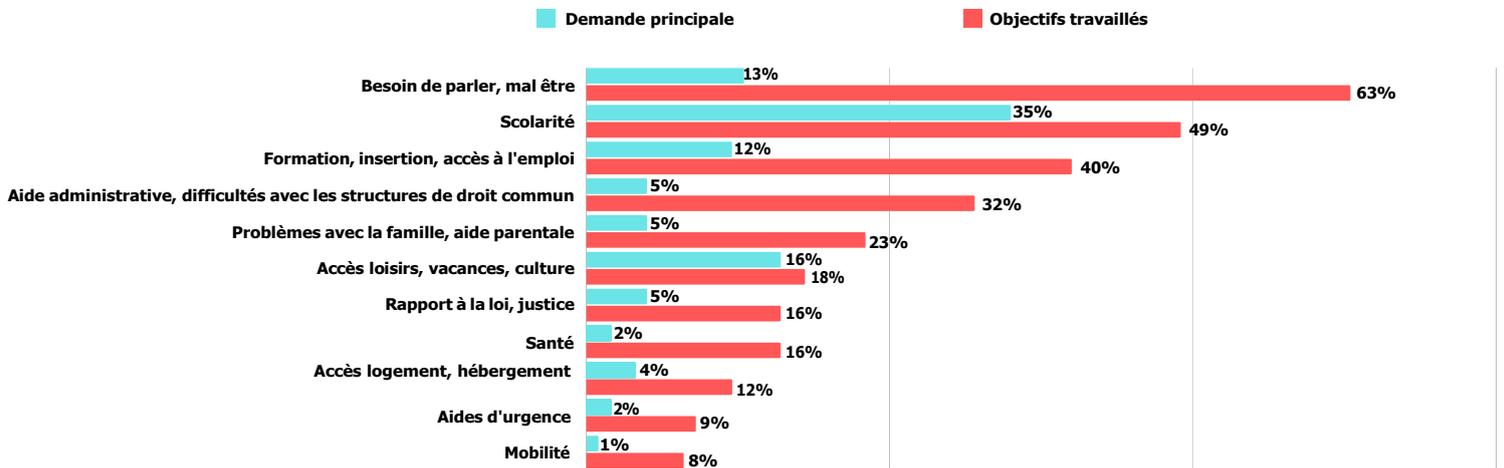


- 16,7% des jeunes accompagnés ont une mesure de prise en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociale connue. La part des jeunes accompagnés sous mesure de Protection de l'Enfance représentait 8,8 % en 2020, soit une augmentation de presque 50%.
- Néanmoins, la catégorie « sous mesure de protection de l'Enfance » représentait une fourchette probablement basse par rapport à la réalité.

Un des objectifs de la nouvelle interface a été aussi de faciliter et de fluidifier le renseignement.

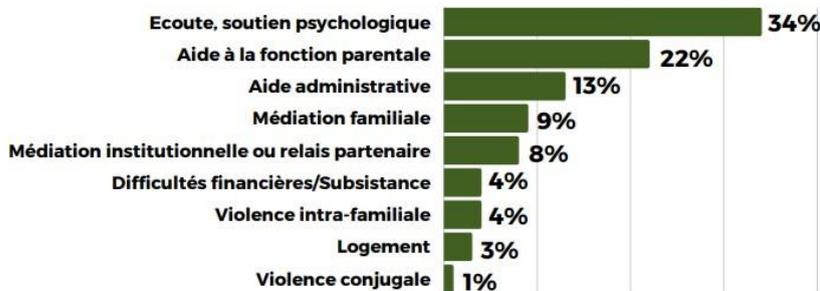
Les accompagnements socio-éducatifs : « la fiche accompagnement individuel » (données sur 3 exemples d'items)

Les objectifs travaillés avec les jeunes



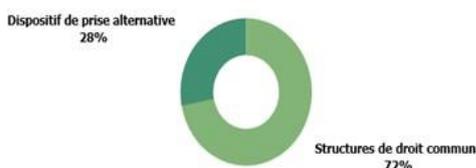
- L'enjeu du travail socio-éducatif repose sur la capacité à savoir analyser de manière systémique l'ensemble de la situation d'un jeune, évaluer les besoins et définir les objectifs (démarche qui s'apparente au projet personnalisé).
- Si des écarts existent entre la demande initiale et les objectifs travaillés sur l'ensemble des thématiques, ces écarts sont très significatifs sur certains domaines tels que : Les difficultés avec les structures de droit commun et les aides administratives, la question de la formation et de l'insertion professionnelle (la loi sur la formation obligatoire des 16-18 ans ayant un impact), les problèmes familiaux (la fréquence était en 2020 de 12 %, elle est en 2021 de 23 %), la santé (alors qu'elle était de 4 % en 2020, la fréquence est passée à 16%).

Les objectifs travaillés avec la famille des jeunes accompagnés

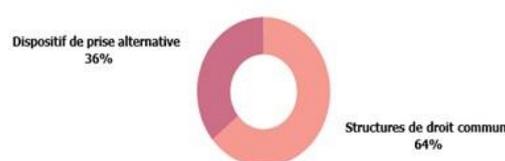


L'intervention des éducateurs auprès des familles permet d'identifier les difficultés qu'elle rencontre afin de faire le relais avec les partenaires appropriés.

Partenaires mobilisés sur le territoire d'intervention

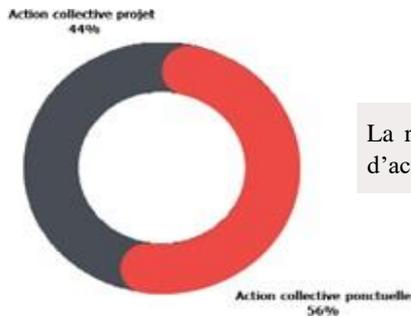


Partenaires mobilisés hors territoire d'intervention



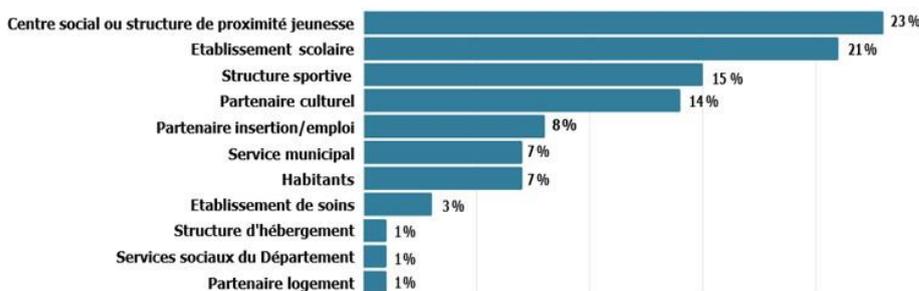
Qu'il s'agisse des partenaires mobilisés sur les territoires ou hors des territoires d'intervention des équipes éducatives, ces deux graphiques nous montrent qu'il s'agit en très grande majorité des structures de droit commun (Etablissements scolaires, missions locales, structures logement).

Les actions collectives ponctuelles et les actions collectives intégrées à un projet ou à un dispositif (données sur 3 exemples d'items)



La répartition entre les deux types d'actions collectives est équilibrée.

Les partenaires aux actions collectives ponctuelles



Les modes de financement



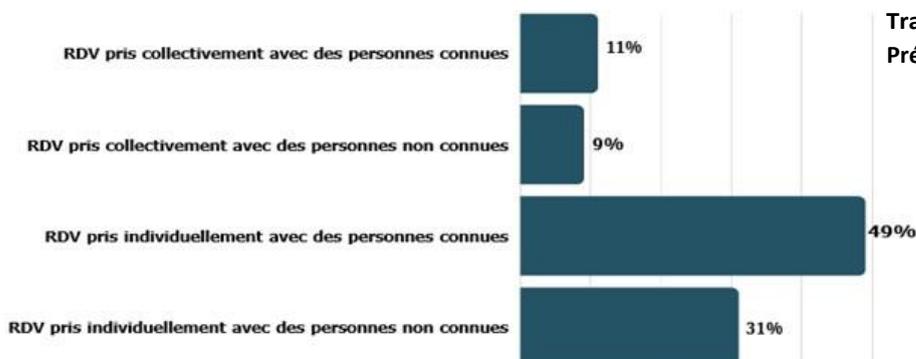
- Selon les associations, la participation de partenaires sur des actions collectives ponctuelles peuvent être fluctuantes selon les périodes, les territoires et les contextes. Par exemple, il a été observé une moins grande implication des partenaires entre 2020 et 2021 compte-tenu du contexte sanitaire.
- Au regard des données du graphique, les principaux partenaires impliqués sont des structures de proximité jeunesse (23%) et les établissements scolaires (21%).

Les données témoignent d'une très grande diversification de financement des projets. Qu'il s'agisse d'un financement partiel ou complet : Le Département contribue au financement pour 56% des projets ; Les autres institutions publiques contribuent au financement pour 61,5% de projets. La participation financière des publics concerne 26,7% des projets. Les fondations contribuent à hauteur de 7,1% de projets.

Aller vers : carnet de bord du travail de rue (données sur 3 exemples d'items)

Type de rendez-vous pris durant les séquences de travail de rue

Source : sur 668 rendez-vous



Travail de rue réalisé par la Prévention Spécialisée seule ou avec un ou des partenaires

20%

20% du travail de rue est réalisé avec des partenaires de la Prévention Spécialisée

La rencontre avec les jeunes dans le cadre des séquences du travail de rue permet de créer une accroche avec les jeunes qui ne sont pas encore accompagnés par les équipes éducatives : 40% de la totalité des rendez-vous concernent des jeunes non encore accompagnés.

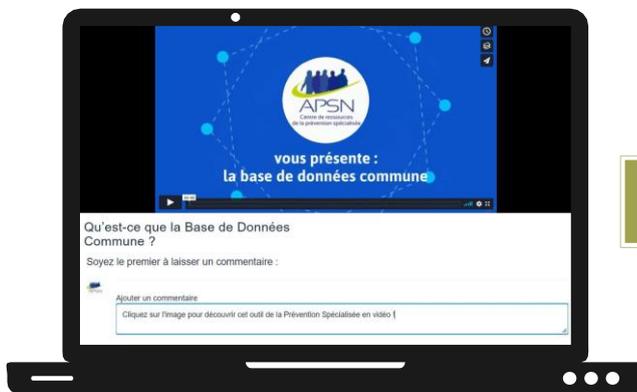
Concernant les jeunes déjà accompagnés par les équipes éducatives, le travail de rue permet de garder un lien car il s'agit de jeunes pour qui la temporalité des rendez-vous est une difficulté en soi. Le travail de rue permet de lever ce frein.

Produire

Elaboration d'une capsule vidéo de présentation de la nouvelle interface de la Base de Données Commune

Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle de la Base de Données Commune implique nécessairement une appropriation collective des objectifs et du sens donné à cette nouvelle interface.

Pour ce faire, une capsule vidéo a été réalisée à partir de toutes les questions, voire parfois les inquiétudes que nous avons pu recenser au sujet de cette nouvelle pratique auprès des équipes.



Vidéo : "Qu'est-ce que la Base de Données Commune ?"



Elaboration d'un guide d'utilisateur pour effectuer les extractions et les croisements de données

Au-delà de la question de l'utilisation quotidienne de la Nouvelle interface de la base de Données Commune, se pose également la capacité pour chaque structure d'appréhender une nouvelle pratique d'extractions et de croisement des données.

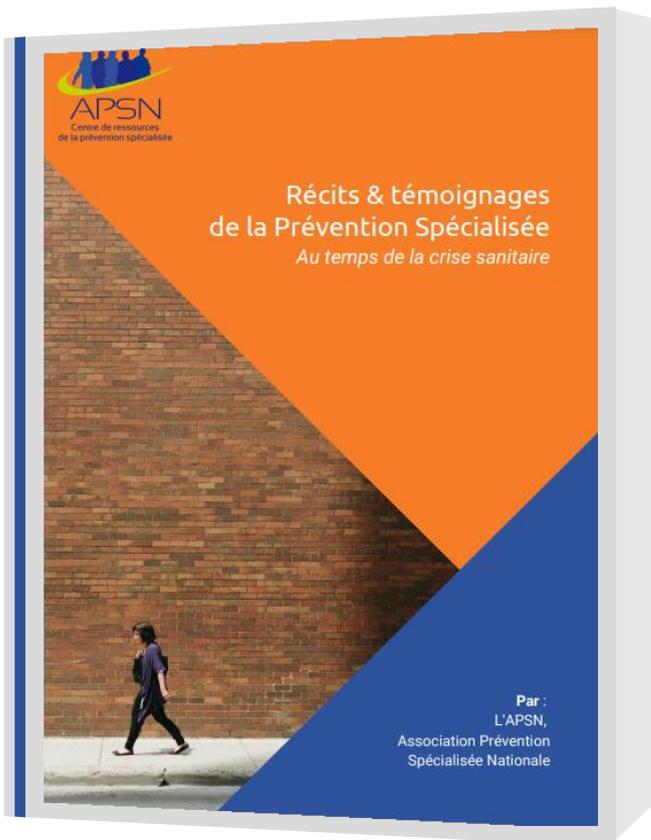
Deux supports ont été créés afin de soutenir cette démarche :

- Un livret didactique (« guide de l'utilisateur») sur les extractions et les croisements de données,
- La matrice utilisée pour réaliser le premier rapport d'analyse départemental sur l'expérimentation de la nouvelle Base de Données Commune.



Le recueil « Récits & Témoignages de la Prévention Spécialisée au temps de la crise sanitaire »

Une production de l'APSN



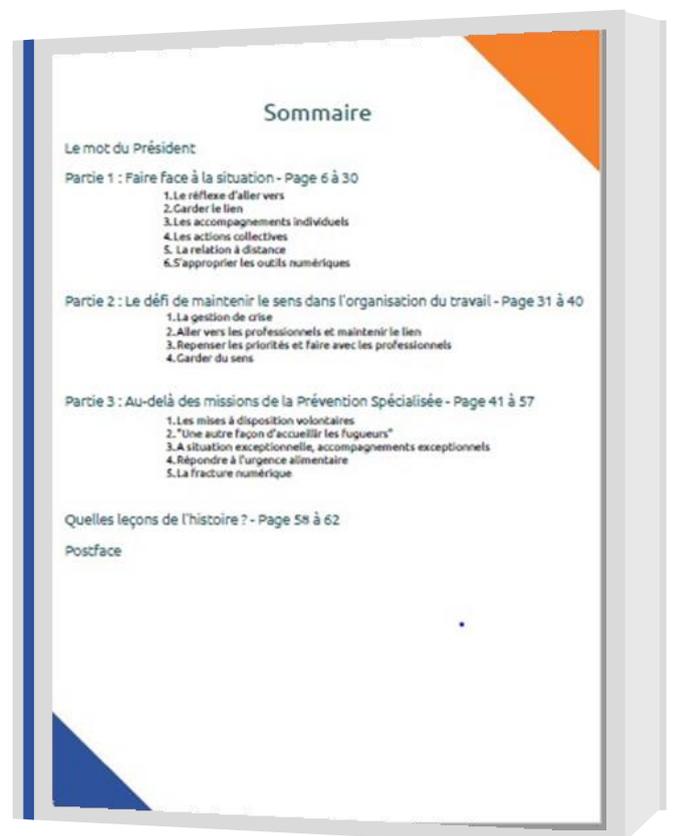
Recueil "Récits & témoignages de la Prévention Spécialisée au temps de la crise sanitaire"



Il y a deux ans avait lieu le premier confinement : quels impacts la crise sanitaire a-t-elle eu sur les pratiques de travail en Prévention Spécialisée ? C'est pour tenter de répondre à cette question que l'APSN a souhaité recueillir des témoignages d'acteurs.

Ces témoignages n'ont pas valeur d'analyse ou d'étude, mais ils représentent ce moment historique tel qu'il a été vécu par les acteurs de la Prévention Spécialisée.

Ce travail a été réalisé par Olivier Gagnard, formateur-consultant à l'APSN (recueil des témoignages), Marie-Pierre Cauwet, directrice de l'APSN, et Cécile Depaepe, chargée de communication de l'APSN.



Un grand merci à celles et ceux sans qui ce travail n'aurait pas pu se réaliser : les éducateurs, les jeunes, les psychologues de rue, les chefs de service, les directeurs...



Postface

Ces récits ont été principalement recueillis auprès d'acteurs de la Prévention Spécialisée du Nord et du Pas-de-Calais. Pour autant, les témoignages relatés ne se limitent pas à ces territoires. Nous savons que des expériences comparables se sont déroulées sur bien d'autres territoires à l'échelle nationale, et sont représentatives des actions menées par les structures de la Prévention Spécialisée.

La crise sanitaire, et plus particulièrement le premier confinement, a été un puissant révélateur de ses savoir-faire et savoir-être. Certes, les contraintes ont pesé de tout leur poids. Néanmoins, par sa capacité à s'inscrire dans une démarche d'innovation permanente, la Prévention Spécialisée a su poursuivre ses missions, voire même les dépasser tout en restant ancrée dans ses valeurs, comme depuis sa création au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ou plus récemment lors des émeutes de 2005.

Dans ces circonstances exceptionnelles, elle a su répondre à de nombreuses sollicitations des jeunes, de leurs familles et des partenaires. Elle a su également répondre aux attentes de la commande publique. Sa légitimité ne posait plus question !

Malgré la crise sanitaire, les acteurs de la Prévention Spécialisée ont été présents et actifs, et ont joué un rôle essentiel de soutien des habitants des quartiers populaires. Ils ont su relever les défis pour maintenir des accompagnements de qualité et déployer des trésors de créativité pour aider les plus fragiles d'entre nos concitoyens à faire face à une situation inédite, d'une gravité sans précédent.

La Prévention Spécialisée ayant traversé d'une manière singulièrement active et créative la pandémie, la crise sanitaire a eu au moins le mérite de jeter un peu de lumière sur son caractère indispensable dans le maillage du lien social entre les institutions de droit commun et ceux qui s'en sentent le plus éloignés.

Dans un contexte sanitaire particulièrement difficile, l'APSN a maintenu ses engagements auprès des structures et des acteurs de la Prévention Spécialisée. Elle a déployé une activité importante en soutenant ceux qui soutiennent, en accompagnant ceux qui accompagnent.

Bien d'autres défis sont annoncés pour la Prévention Spécialisée et l'APSN demeure en vigilance pour les identifier, les relever et maintenir le cap d'une pensée humaniste et solidaire qui puise sa source dans la philosophie de l'éducation populaire.

Marie-Pierre Cauwet, directrice de l'APSN

Le mot du Président David Cambier



Confinement, déconfinement, distanciation sociale, distanciel, présentiel, autotest, PCR, ... autant de termes qui ont enrichi notre vocabulaire et qui marquent un changement de nos habitudes et de nos pratiques professionnelles !

Ce recueil de témoignages d'éducateurs spécialisés, de responsables de service ou de directeurs d'associations de Prévention Spécialisée tente de traduire en mots les sentiments qui nous ont tous plus ou moins traversés durant la période de confinement de 2020.

Après le désarroi face à une situation exceptionnelle et inconnue, les travailleurs sociaux de nos associations ont vite réinvesti l'espace public pour aller au-devant de jeunes et moins jeunes totalement désorientés dans la gestion de leur vie quotidienne.

Les témoignages mettent en évidence l'implication, l'ingéniosité et le dynamisme des équipes au travers de la volonté de maintenir le lien avec le terrain, le soutien apporté à des personnes en proie au désespoir, les solutions trouvées face à des problématiques nouvelles, la solidarité envers d'autres structures de Protection de l'Enfance, ...

Cette période, qui a marqué l'entrée dans la crise sanitaire, a impacté de manière durable nos pratiques professionnelles. Elles se sont enrichies sur la base d'initiatives dont les pages qui suivent en sont le témoignage.

« CE RECUEIL EST LOIN D'ÊTRE EXHAUSTIF TANT LES INITIATIVES ONT ÉTÉ NOMBREUSES ET RICHES. »

Il représente un échantillon révélateur de la capacité de nos associations à s'adapter quelles que soient les circonstances.

Je vous invite à parcourir ces pages en spectateur de nos pratiques professionnelles, empreintes d'optimisme pour le monde d'après !

Bonne lecture

David Cambier, Président de l'APSN,
Directeur du club de Prévention Spécialisée CAPEP

« IL Y AVAIT UNE NÉCESSITÉ D'ÊTRE LÀ, PARCE QUE LES JEUNES N'ÉTAIENT PAS TOUJOURS BIEN »



Crédits photo : Unsplash

Quelles leçons d'histoire ?

« LE CONFINEMENT N'A PAS FREINÉ LA CONTINUITÉ DU TRAVAIL ENGAGÉ, IL A ÉTÉ ADAPTÉ. »

Conclusion

Alors que l'activité 2020 a été marquée durablement par le contexte sanitaire, l'année 2021 montre une intensification de l'activité sur l'ensemble des fonctions de l'APSN, et ce malgré le prolongement de la crise sanitaire et de ses effets*.

Cette montée en charge a été rendue possible par l'arrivée de nouveaux formateurs-consultants avec des profils diversifiés.

L'arrivée d'une chargée de communication en septembre 2021 (2 jours par semaine) permet de répondre à la nécessité de rendre plus visible la Prévention Spécialisée de manière générale, de communiquer sur les activités de l'APSN et d'en valoriser son identité.

Comme annoncé dans le rapport d'activité de 2020, la réflexion sur le projet associatif de l'APSN a démarré dans une perspective de formaliser ses orientations politiques et stratégiques.

Le plaidoyer a été l'occasion de partager notre positionnement politique et philosophique de la Prévention spécialisée et de nouer des liens sur des valeurs et de coopération avec des structures de Prévention Spécialisée (publiques comme privées) au-delà de son territoire d'implantation historique.

Pour le Centre de Ressources, l'activité du secteur formation s'est largement diversifiée et développée : l'APSN est reconnue dans sa fonction d'Organisme de formation certifié par le réseau de la Prévention Spécialisée et d'autres acteurs de l'Action sociale.

Trois chantiers ont été prévalents dans l'activité du Centre de Ressources durant l'année 2021 :

- L'accompagnement de la nouvelle interface de la Base de Données Commune,
- La poursuite de la coordination d'ACPe,
- La réalisation d'un recueil de témoignages d'acteurs de la Prévention Spécialisée durant la crise sanitaire.

Pour l'année 2022, plusieurs perspectives se dessinent :

- La finalisation du projet associatif et l'élargissement du réseau de la Prévention Spécialisée pour l'APSN,
- La poursuite du travail sur la nouvelle Base de Données Commune : accompagnement de l'appropriation de cette nouvelle interface pour les professionnels, et du traitement et de l'analyse des données,
- Une stabilisation de l'activité de formation et une attention permanente sur des thématiques émergentes,
- Une montée en charge de l'activité d'accompagnement notamment sur les fonctions spécifiques occupées au sein des équipes éducatives (ALSES, psychologues de rue, médiateurs).

Enfin, pour contribuer à valoriser l'action de la Prévention Spécialisée dans le travail de rue, et d'ouvrir cette dernière aux expériences de même nature sur les cinq continents, l'APSN envisage de s'inscrire dans le réseau de *Dynamo International*.

**Par exemple les contraintes liées aux protocoles sanitaires, les annulations et reports des temps de travail et des activités de formation...*

Conseil d'administration, équipe et partenaires de l'APSN

L'APSN est gouvernée par un conseil d'administration qui associe démocratiquement des administrateurs, des cadres et des salariés issus des associations adhérentes. Celui-ci :

- ♦ fixe les orientations politiques de l'association,
- ♦ garantit l'effectivité de la mise en œuvre de ses orientations,
- ♦ assure la représentativité de l'association au niveau institutionnel,
- ♦ assume la responsabilité de sa gestion et de son fonctionnement,
- ♦ s'articule avec les collègues territoriaux chargés de faire vivre l'APSN au plus près de ses adhérents et de ses partenaires des différentes régions.

L'équipe de l'APSN est composée de

Marie-Pierre CAUWET, Directrice

Directrice depuis 2017, elle a démarré sa carrière professionnelle en Prévention Spécialisée. Elle a exercé une fonction de formatrice dans une école de formation d'éducateurs spécialisés. Elle a occupé la fonction de Directrice Régionale Adjointe à l'Acsé (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité) sur la mission de prévention et de lutte contre les discriminations dans la région Nord-Pas-de-Calais ; Elle a ensuite pris une responsabilité de formations des cadres de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Elle a également exercé une fonction de formatrice-consultante au sein de l'IFAR(Intervention Formation Action Recherche).

Djamila AOUNI, Cadre administrative de l'APSN, Administratrice de la Base de Données Commune

Siham EZ-ZAJJARI, formatrice-consultante

Psychologue clinicienne, Siham EZZAJJARI détient un doctorat de psychanalyse et psychopathologies. Ses travaux de recherche confrontent la question du temps à celle de la temporalité psychique à l'adolescence et prennent en compte le nécessaire travail pluridisciplinaire. Elle a également suivi une formation au Collège International de l'Adolescence. Après une expérience en ITEP, elle a occupé la fonction de psychologue clinicienne dans des unités éducatives pour adolescents placés dans un cadre pénal. Elle encourage le recours aux médiations culturelles et artistiques afin de soutenir la créativité des adolescents et s'intéresse à la dimension humaine et clinique dans le travail éducatif. Avant de rejoindre l'APSN, elle a assuré la mission de responsable dans une association humanitaire pour la santé des femmes (ADSF), a conduit de nombreux projets de territoire en lien avec les acteurs de la veille sanitaire et sociale, et a sensibilisé le réseau de bénévoles à l'Aller vers.

Johnny HERBIN, formateur-consultant

Ses expériences dans l'Actions sociale, sa fonction éducative, puis de cadre de direction et de responsable d'un réseau des pratiques alternatives en protection de l'enfance, lui ont permis d'acquérir des compétences dans divers domaines d'intervention et d'accompagnement. S'appuyant sur la conceptualisation des savoirs expérientiels, il a travaillé sur les évolutions des pratiques en lien avec les orientations des politiques sociales, les dynamiques d'équipes, les projets et leur évaluation. Recueillir les attentes des personnes accompagnées, identifier leurs besoins, co-construire des réponses efficaces, élaborer et mettre en œuvre des pratiques inspirantes sont des sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur.

Cécile DEPAEPE, Chargée de communication à l'APSN et mise à disposition dans quatre clubs de Prévention Spécialisée

Olivier GAINARD, formateur-consultant

Titulaire d'un DEA de philosophie et d'un master de sociologie (université de Lille), il a démarré sa carrière comme formateur-consultant à l'IFAR, puis s'est investi dans différents projets d'insertion socio-professionnelle (Mission locale , ANITA). Après avoir participé à des travaux de recherche sur les discriminations et réalisé plusieurs études sur les organisations du secteur médico-social, il a accompagné pendant dix ans en tant que consultant interne les établissements publics de la protection de l'enfance et du handicap du Département du Nord (EPDSAE) (évaluation interne, de projets institutionnels et innovants). Certifié en analyse des pratiques professionnelles (ETSUP-Paris), il s'inscrit dans une orientation psychosociologique.

Nicolas VERHAEGHE, formateur-consultant

Titulaire d'un Master Action Publique Locale à l'Université de Lille 2. Il a accompagné comme consultant des collectivités, des associations ou des entreprises sociales dans la conception, le pilotage et l'évaluation de leurs projets complexes. En tant que conseiller technique de l'APSN, il travaille notamment sur les démarches de projets, d'évaluation et de diagnostics de territoire. Il s'attache à privilégier les dynamiques de mobilisation citoyenne, d'innovation sociale et d'intelligence territoriale, pour répondre aux besoins des structures, des équipes et des habitants. Il coordonne un projet expérimental Arts Cultures et Protection de l'enfance permettant à des binômes structures d'actions sociales / structures culturelles de travailler ensemble pour une meilleure inclusion des jeunes (et leurs familles) dans les projets culturels.

Notre réseau, nos partenaires

